

Sonatrach recrute près de 500 universitaires

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4654 - Lundi 17 décembre 2018 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou/ Ouaguenoune
Trois filles parmi
un réseau de
faux-monnayeurs

Page 2

Progression alarmante des accidents de la route

Une hécatombe sans fin

Page 3

229 ans plus tard la révolution

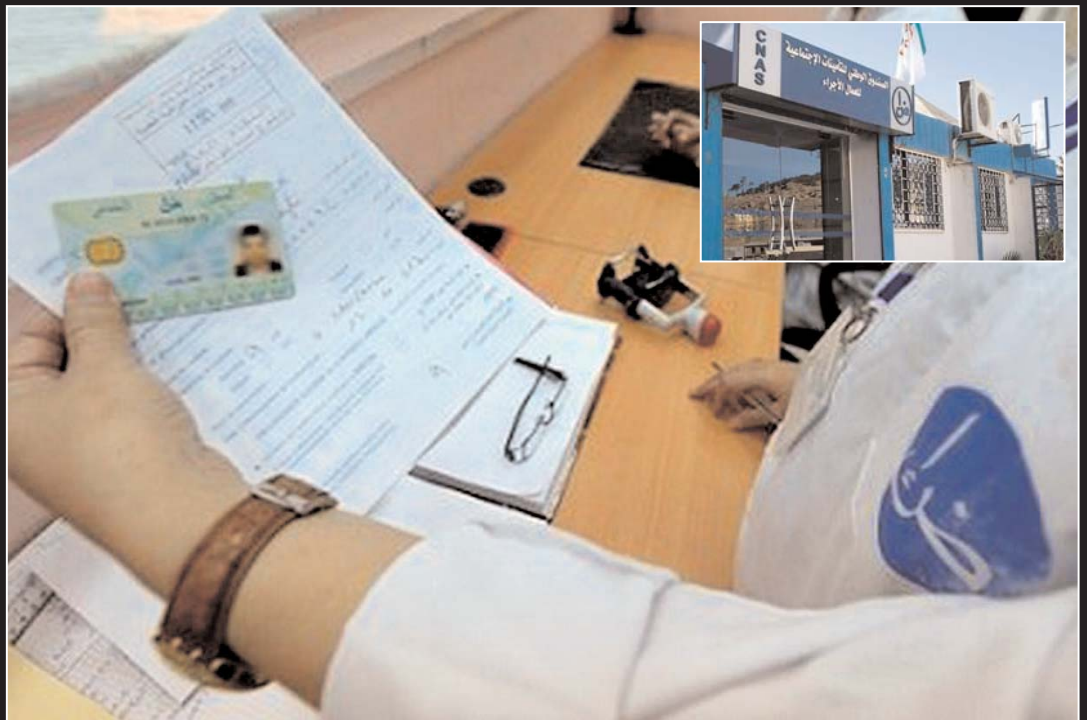
Par Mohamed Habili

Selon le chiffre officiel, les Gilets jaunes étaient samedi dernier dans toute la France, pour jouer leur cinquième acte, moitié moins nombreux qu'ils ne l'avaient été le samedi précédent. A noter toutefois qu'à la fin de la journée, le chiffre donné par la même source est déjà la moitié de celui qui le sera le lendemain. Mais qu'il y ait eu plus ou moins de manifestants pour se faire voir et entendre un peu partout en France, qu'est-ce que cela change, si le but recherché a été atteint, qui est de mettre le pays dans l'état d'urgence comme les fois précédentes? Pour un mouvement de dimension nationale de ce type, plus ou moins de monde dans la rue, ce n'est pas le plus important. D'autant moins si l'effet recherché est à chaque fois obtenu : bloquer la France, l'arrêter ou même seulement la ralentir ne serait-ce que pour quelques heures dans la journée. Ce qui l'est par contre et au plus haut point, c'est de durer. Qui veut aller loin ménage sa monture. C'est apparemment ce que font les Gilets jaunes depuis le 17 novembre. La Révolution de 1789, la Référence, n'a été après tout qu'une série de journées. Combien de samedis pourront tenir les autorités d'aujourd'hui? Autant que les Gilets jaunes? Ce n'est pas évident. Pour ceux-ci, il suffit de continuer d'occuper les ronds-points pendant la semaine, ces nouvelles barricades, et de se rendre dans les villes et dans Paris - non d'ailleurs tant pour lui-même que pour la haute visibilité qu'il confère - pour tenir la distance. Cette forme de lutte est en soi un pari sur la durée.

Suite en page 3

Les remboursements des congés de maladie en nette hausse

La CNAS tire la sonnette d'alarme



Durant le premier semestre de 2018, la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) a perdu dans les remboursements des congés de maladie plus de 9 milliards de dinars. A ce rythme, ces arrêts de maladie de complaisance risqueraient de «faire exploser la Caisse».

Lire page 2

«La béatification des moines témoigne du désir de paix de l'Algérie»

Valérie Péresse en visite à Tibhirine

Page 4

Salle Frantz-Fanon de Ryadh El Feth

«Trait d'union» réunit des artistes de renommée internationale

Page 13

Les remboursements des congés de maladie en nette hausse

La CNAS tire la sonnette d'alarme

■ Durant le premier semestre de 2018, la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) a perdu dans les remboursements des congés de maladie plus de 9 milliards de dinars. A ce rythme, ces arrêts de maladie de complaisance risqueraient de «faire exploser la Caisse».

Par Thinhinene Khouchi

Selon le directeur général adjoint de la Cnas, Mahieddine Ouaguenouni, «en matière de remboursement, le coût des congés maladies, au premier semestre de cette année, est estimé à plus de 9 milliards de dinars». En effet, durant l'année en cours, la Caisse a enregistré, selon le même responsable, plus de 780 000 congés de maladie, ajoutant qu'à ce rythme-là, le montant des remboursements risque ainsi de connaître une hausse cette année par rapport à 2017 où il s'était établi à plus de 16 milliards de dinars. La Cnas a donc mis en garde contre les arrêts de maladie de complaisance qui risqueraient de «faire exploser la Caisse», il a indiqué que «les arrêts de travail de complaisance touchent directement l'économie du pays. Mais en plus, ils touchent également les équilibres de la Caisse», précisant qu'il s'agit «de remboursements indus au détriment d'autres assurés sociaux qui sont en droit de se

faire rembourser». «Si le médecin-conseil constate qu'il y a abus en matière d'arrêts de travail, il peut le rejeter, partiellement ou totalement», a précisé Mahieddine Ouaguenouni lors de son passage, hier, sur une chaîne télévisée privée. Le bilan de la Caisse révèle alors que pour l'année 2017, 171 000 assurés sociaux bénéficiaires d'arrêts de travail ont été visités par les agents de la Cnas, précise le DG adjoint de la Cnas, indiquant que durant cette même année, 18 421 arrêts de travail ont été rejetés. A la question concernant le remboursement des soins des Algériens à l'étranger et le nouveau protocole signé par le président de la République, Mahieddine Ouaguenouni a affirmé que toutes les dettes algériennes relatives aux soins à l'étranger ont été payées depuis environ quatre ans, notamment celles cumulées auprès des hôpitaux français. Selon ce responsable, les dettes évoquées par la partie française concernent des patients algériens non assurés sociaux et qui auraient usé d'un «procédé malhonnête» afin de bénéficier de soins à l'étranger, sans qu'ils ne soient pris en charge par la Cnas. Pour lui, le protocole annexé à la Convention générale entre l'Algérie et la France en matière de soins, signé le 17 novembre dernier par le président de la République, vise justement à mettre un terme



Ph/D. R.

au procédé malhonnête dont usent certains patients. Pour rappel, le président de la République a ratifié, par décret présidentiel du 17 novembre 2018, le protocole annexé à la Convention générale entre le gouvernement de la République algérienne et celui de la République française, relatif aux soins de santé programmés, dispensés en France aux ressortis-

sants algériens. En effet, selon l'article 1^{er}, «ce protocole s'applique aux ressortissants algériens résidant en Algérie ayant la qualité d'«assurés sociaux affiliés à un régime algérien de sécurité sociale ou d'ayants droit de ces assurés sociaux». Il s'applique également aux Algériens «démunis non assurés sociaux» ou ayants droit de ces démunis. Il est stipulé à l'article 8 de ce pro-

tocole que «l'institution compétente algérienne rembourse intégralement les montants des prestations en nature mentionnées dans le présent article, à partir des relevés individuels des dépenses que l'organisme de liaison français lui fait parvenir, accompagnés d'un bordereau récapitulatif semestriel et des comptes rendus médicaux détaillés». T. K.

Tizi Ouzou/ Ouaguenoune Trois filles parmi un réseau de faux-monnayeurs

UN RÉSEAU de trafic de billets de banque a été démantelé au courant de la semaine écoulée à Ouaguenoune (20 km à l'est de Tizi Ouzou), avons-nous appris hier auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le réseau en question est composé d'au moins 5 personnes, dont trois femmes. Après identification de l'un des membres présumés dudit réseau, ses complices ont été interpellés à la suite des investigations entreprises par les éléments de la sûreté de daïra de Ouaguenoune. Une somme de 50 000 dinars de faux billets en coupures de 2 000 dinars ont été saisies sur l'une des trois filles, dont une mineure, qui les a dissimulés dans ses sous-vêtements. L'une des deux filles est native de Tizi Ouzou et la seconde de Béjaïa. Le matériel qui a servi à la confection de faux billets de banque ainsi que le véhicule que les malfaiteurs utilisaient pour leur déplacement ont été également saisis. Ils ont été présentés hier devant le parquet territorialement compétent de Tigrirt pour «association de malfaiteurs, trafic de billets de banque en monnaie nationale et mise en circulation de faux billets». **Hamid M.**

— **Ministère du Commerce : gel de l'activité de la société productrice** —

Retrait du marché de la poudre de jus «Amila»

Le ministère du Commerce a procédé au retrait de la poudre de jus instantané «Amila» du marché, avec gel de l'activité de la société Sarl Promasidor, domiciliée à Boufarik (Blida), a indiqué, hier à l'APS, le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère, Abderrahmane Benhazil. «Le ministère du Commerce a pris cette mesure, suite à une correspondance émanant de la direction du commerce de la wilaya d'El Bayadh, faisant état de l'existence d'une substance prohibée appelée «Pyrazole» dans les composants de ce produit», a précisé M. Benhazil. Après avoir été informé, le ministère a lancé une alerte et gelé l'activité de la société, tout en retirant ce produit du marché en vue de procéder aux enquêtes nécessaires sur le taux de concentration de cette substance dans ce jus. La direction du commerce de la wilaya de Blida, abritant le siège de Promasidor, a été informée pour procéder à l'application des décisions prises à cet effet. Par ailleurs, les mêmes services ont prélevé quelques échantillons du jus «Amila» pour

les envoyer aux laboratoires et centres d'analyses relevant du ministère, au Centre anti-poison de Bab El Oued (Alger) et aux centres centraux de la Gendarmerie nationale et de la Police scientifique d'Alger. Selon le DG, le «Pyrazole» n'est pas une substance «prohibée» mais devient dangereuse pour la santé publique si son taux de concentration dépasse les quantités autorisées par les services compétents. «Le Pyrazole n'est pas prohibé en tant que substance, mais son taux de concentration dans le produit fait la différence», a-t-il ajouté. Aussi, le Pyrazole est utilisé dans le domaine médical pour traiter certains patients, car classé dans la catégorie des calmants et des alcaloïdes, a fait savoir le directeur général, ajoutant que cette substance fait

également partie des composants des aromes ajoutés à certains produits au sein des «additifs alimentaires», aux taux autorisés. Pour M. Benhazil, la présence de cette substance en tant qu'additif alimentaire, aux quantités autorisées par la commission Codex Alimentarius, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), était «autorisée» et ne représentait aucun danger pour la santé publique. Son utilisation à l'état brut est prohibée, a-t-il précisé. Le responsable a affirmé, dans ce sens, que les résultats des analyses, à paraître dans les prochains jours, donneront les véritables taux de concentration de cette substance dans le produit et seront annoncés, par la suite, aux services concernés et à l'opinion publique. «Par mesure de précaution, le ministère continuera à prélever des échantillons de ce produit, afin de procéder à des analyses sur les produits de la marque «Amila» et sur d'autres produits pour un

plus grand contrôle», a-t-il dit. Ces additifs alimentaires sont utilisés au niveau international dans les conservateurs, les colorants alimentaires, les arômes, les antioxydants et les ferments, selon la nature de chaque produit, a-t-il expliqué, ajoutant que «ces additifs sont soumis à la codification et au suivi des services concernés». Dans le cas où les analyses démontrent la présence d'une substance «dangereuse» pour la santé publique, M. Benhazil a dit que le ministère gèlera définitivement la production de cette poudre de jus. Si les taux ajoutés de cette substance dans le produit dépassent les quantités autorisées, la société productrice est passible de sanctions sévères assorties d'amende, a-t-il précisé, ajoutant que si les taux ajoutés étaient aux normes autorisées, la société en question sera autorisée à reprendre son activité, tout en continuant à soumettre le produit au contrôle. Le secteur continuera à procéder au contrôle périodique de ces produits, notamment des jus de fruits, des biscuits, des chips et des bonbons de différentes sortes.

Anis Y./APS

Progression alarmante des accidents de la route

Une hécatombe sans fin

■ La situation empire de plus en plus et l'indiscipline des conducteurs reste la principale cause, en plus de l'état des véhicules et des routes ainsi que la négligence des piétons.



PH/D. R.

Par Meriem Benchaouia

En Algérie, bien que des campagnes de sensibilisation soient organisées périodiquement et plusieurs associations se mobilisent en matière de lutte contre les accidents de la route, le nombre de victimes ne cesse d'augmenter d'une année à l'autre. Nos routes sont de plus en plus meurtrières, tuant hommes, femmes et enfants. La situation empire de plus en plus et l'indiscipline des conducteurs reste la principale cause, en plus de l'état des véhicules, la négligence des piétons et l'état des routes. Des chiffres faramineux en hausse ces dernières années, essentiellement en raison du comportement des conducteurs. Le code de la route n'est pour ainsi dire plus du tout respecté par un grand nombre de piétons et conducteurs, ce qui a donné lieu à des résultats proprement dramatiques. Le nombre de morts ne baissera significative-

ment et durablement que le jour où le gouvernement prendra enfin conscience que la sécurité routière repose sur trois principes indissociables : un automobiliste raisonnable, un véhicule en bon état et une route bien entretenue. En dépit des différents plans de lutte en vue d'arrêter l'hémorragie sur nos routes, ou du moins atténuer le phénomène, on constate toujours une progression alarmante. Le non-respect du code de la route est devenu monnaie courante. Les feux rouges dans les périmètres urbains ne servent plus à rien. Les panneaux de signalisation sont devenus inutiles. Malgré les appels à la vigilance lancés à travers les différents canaux de communication, la route demeure meurtrière. Malheureusement, les accidents de la route font désormais partie du quotidien des Algériens. Pas un jour ne se passe sans son lot d'accidents avec des bilans lourds enregistraient plusieurs morts et blessés.

Selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile, quatre personnes ont perdu la vie et 17 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures dans plusieurs régions du pays. La wilaya d'Oum El Bouaghi déplore le bilan le plus lourd avec le décès d'une personne, alors que deux autres ont été blessées suite à une collision entre deux véhicules légers survenue dans la commune de Ain Fekroune. Durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 23 personnes intoxiquées par des fuites de monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains dans des wilayas du Centre et de l'Est du pays. Enfin, dans la wilaya de Médéa, les unités de la Protection civile sont intervenues pour repêcher le corps sans vie d'une personne, portée disparue depuis vendredi dernier, empor-

tée par les eaux d'Oued Meleh dans la commune de Rebaia. Par ailleurs, une personne âgée de 47 ans est décédée hier matin, heurtée par un véhicule de tourisme au carrefour des quatre chemins menant vers la ville Ali-Mendjeli, relevant de la commune d'El Khroub (sud de Constantine), a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile (DPC). L'accident s'est produit sur un tronçon de la route nationale (RN) 79, a précisé la même source, détaillant que la victime a perdu la vie sur place. La dépouille a été acheminée vers la morgue de l'Etablissement public hospitalier Abdelkader-Bencherif par les éléments de la Protection civile de l'unité principale de la même ville, a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame, a-t-on signalé de même source.

M. B.

Ouargla

Sonatrach recrute près de 500 universitaires

Répondant à un besoin de rajeunissement de son personnel, la compagnie pétrolière nationale Sonatrach lance une opération de recrutement de près de 500 nouveaux postes au sein de ses structures à Ouargla. La société nationale des hydrocarbures Sonatrach recrute. C'est une bonne nouvelle pour les jeunes universitaires de Ouargla en quête de postes d'emploi en ces temps de crise et de gel de recrutement dans les entreprises publiques. Elle vient de lancer un concours de recrutement, dont des inscrits à l'Agence locale de la main-d'œuvre (Anem), indique hier des responsables locaux de cet organisme de l'emploi. Plus de 6 000 candidats sont inscrits au niveau des services de l'Agence nationale de l'emploi (Anem) à

Ouargla pour prendre part au prochain concours de recrutement proposé par le Groupe Sonatrach. Offrant un quota de près de 500 postes, ce concours est destiné uniquement aux candidats issus de la wilaya de Ouargla, titulaires de diplômes universitaires (Bac+5, Bac+4 et Bac+3) dans plusieurs spécialités, a-t-on signalé. Les postulants à une carrière stable et bien rémunérée au sein des équipes de Sonatrach, peuvent bénéficier d'une formation professionnelle assurée par l'Institut algérien du pétrole (IAP), spécialisé dans l'encadrement du personnel recruté par Sonatrach dans les différents métiers liés au secteur des hydrocarbures, a-t-on fait savoir. L'opération d'inscription s'est déroulée (du 12 au 15 décembre) au niveau de l'agen-

ce régionale de l'Anem, implantée au chef-lieu de wilaya, pour les candidats des communes de Ouargla, Rouissat, Sidi Khouiled, Ain El-Beida, Hassi Benabdallah et N'gousa, ainsi que de la direction de l'emploi dans la wilaya déléguée de Touggourt pour les 11 communes relevant de cette collectivité en plus d'El-Hedjira et El-Allia, a précisé la même source. Il s'agit, en outre, de l'annexe communale située au quartier des 40 logements à Hassi-Messaoud et le bureau de l'agence de l'emploi à El-Borma, a-t-on ajouté. Reporté depuis septembre dernier, le concours en question, qu'abritera durant trois jours (23, 24 et 25 décembre courant) l'Université Kasdi-Merbah de Ouargla, va donner une nouvelle opportunité d'emploi aux jeunes universi-

taires de cette wilaya du sud-est du pays au sein de Sonatrach, a-t-on indiqué. Plus de 1 500 postes d'emploi, tous grades et spécialités professionnelles confondus, vont être offerts parallèlement au profit des chômeurs de la wilaya de Ouargla, selon la même source. Pour ces nouveaux emplois, l'opération de dépôt de dossiers de candidature pour effectuer les tests professionnels a déjà été lancée la semaine dernière dans le secteur économique, notamment les compagnies nationales opérant au niveau des champs pétroliers de la région (950 postes), les entreprises exerçant dans le domaine du gardiennage (300) ainsi que des sous-traitants et entreprises privées (300), a-t-on détaillé. Il est à constater que le recrutement dans les wilayas du

LA QUESTION DU JOUR

229 ans plus tard la révolution

Suite de la page une

De sorte qu'à un moment ou à un autre, les forces de l'ordre voudront les déloger des carrefours, et autres axes routiers qu'ils contrôlent. La partie ne fait donc que commencer. Un mouvement de cette nature, à la fois social et politique, ne retombera pas faute de troupes impressionnantes à masser sur le pavé des villes, comme on a eu tendance à le penser à la vue de la faiblesse relative du nombre des Gilets jaunes qui sont parvenus au centre de Paris samedi dernier. La particularité de l'acte 5 est en réalité ailleurs. Il correspond au moment où le mouvement parti à l'origine d'une revendication de pouvoir d'achat achève de devenir un mouvement politique de type révolutionnaire, en avançant pour la première fois de façon claire sa principale demande politique, celle-là aussi qui les ramasse toutes : le référendum d'initiative citoyenne. A vrai dire, les Gilets jaunes sont révolutionnaires dès leur apparition au grand jour, par leurs formes de lutte, leur horizontalité, leur détermination, leur rejet de la classe politique, et bien sûr par leurs revendications. Mais par-dessus tout par leur conscience politique. Mais maintenant qu'ils déclarent ne voir de solutions à leurs problèmes en dehors d'une révision constitutionnelle, destinée à mettre en place l'instrument de la démocratie directe, le RIC, ils décident du même coup en quelque sorte de tomber le masque, de se présenter pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des révolutionnaires. Les deux jours précédant le 5e acte, quelques-uns des plus médiatiques d'entre eux ont donné rendez-vous aux médias devant la salle historique du Jeu de Paume à Versailles, pour faire leur propre serment, mais en veillant à reprendre quasiment terme à terme celui qui a été fait, il y a 229 ans, par les représentants du tiers état. De ne pas se séparer avant d'avoir donné à la France une nouvelle constitution.

M. H.

Sud a toujours constitué un casse-tête pour la compagnie nationale des hydrocarbures. Elle fait face à une population qui se considère comme marginalisée, dans une région qui abrite le domaine d'activité de la première compagnie de l'Algérie.

Avec la formation comme solution de recrutement dans cette région, les responsables de Sonatrach affichent leur bonne volonté pour aider ces jeunes universitaires.

Louiza Ait Ramdane

«La béatification des moines témoigne du désir de paix de l'Algérie»

Valérie Pécresse en visite à Tibhirine

■ «Ma visite, aujourd'hui, au monastère de Tibhirine est un des grands signes de l'amour qui unit la France à l'Algérie», a affirmé M^{me} Pécresse au siège du monastère de Notre-Dame de l'Atlas.

Par Hasna Ch.

La béatification des moines de Tibhirine témoigne du «désir de paix de l'Algérie et sa volonté d'accorder une place à tous ses amis», a déclaré samedi à Tibhirine (Médéa) Valérie Pécresse, la présidente de la Région d'Ile-de-France. La béatification à Oran de 19 chrétiens, dont des moines trappistes, assassinés durant les années de terreur en Algérie, est un «très beau geste envers ces martyrs chrétiens, un geste assez unique dans un pays situé en terre d'Islam et je crois que ça fait partie de la réconciliation nationale algérienne et témoigne de son désir de paix envers les autres, de sa volonté de faire une place à tous ses amis», a affirmé

Rencontre sur l'information arabe
Kaouane aujourd'hui à Ryad

LE MINISTRE de la Communication, Djamel Kaouane, prendra part aujourd'hui à Ryad à une rencontre organisée dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions de la Ligue des Etats arabes «Ryad capitale de l'information arabe pour l'année 2018/2019», indique dimanche un communiqué de ce ministère. La participation de M. Kaouane à cette rencontre intervient suite à l'invitation du ministre saoudien de l'Information, Ouad Ben Saleh Al Ouad. Cette rencontre verra la participation des ministres arabes de l'Information, des représentants d'organismes dépendant de la Ligue arabe et des figures de médias arabes, précise la même source. R. N.

Préparatifs de la saison du hadj
Le ministre des Affaires religieuses en visite en Arabie saoudite

LE MINISTRE des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohammed Aissa effectuée, à partir de dimanche, une visite au royaume d'Arabie saoudite, dans le cadre des préparatifs en cours pour l'organisation de la saison du hadj 2019, indique un communiqué du ministère. Lors de cette visite, le ministre rencontrera, cet après-midi à la Mecque, le ministre saoudien du Hadj, Muhammad Saleh Bin Tahir. Cette rencontre vise à «examiner et débattre les mesures liées aux hadjis pour la saison 1440/2019», ajoute la même source. L. O.

M^{me} Pécresse, en marge d'un hommage rendu aux moines trappistes, au siège du monastère de Notre-Dame de l'Atlas, à Tibhirine. «Ma visite, aujourd'hui, au monastère de Tibhirine est un des grands signes de l'amour qui unit la France à l'Algérie», a ajouté la présidente du conseil régional d'Ile-de-France, assurant que sa visite à ce monastère vient en hommage à ces moines qui «ont choisi de rester auprès des Algériens malgré le danger». «Les moines de Tibhirine ont vécu dangereusement, ils se savaient menacés, mais ils ont décidé de rester sur place et l'ont fait par connaissance de cause», a affirmé M^{me} Pécresse, tout en exprimant sa «fierté envers des compatriotes français qui ont donné leurs vies pour une certaine idée de l'Algérie». Valérie Pécresse, en visite de deux jours en Algérie dans le cadre de l'accord de coopération avec la wilaya d'Alger, conduit une importante délégation dont Jérôme Chartier, 1^{er} vice-président chargé de la Stratégie institutionnelle et des Relations internationales, Agnès Evren, vice-présidente chargée de la Culture, du Patrimoine et de



la Création, Hamida Rezeg, vice-présidente chargée du Tourisme et Béatrice Lecouturier, déléguée spéciale à l'Orientalisme. Une convention tripartite sera signée, au cours de sa visite, entre la Région Ile-de-France, la wilaya

d'Alger et les Ateliers Jean Nouvel portant sur la revitalisation de La Casbah d'Alger, inscrite au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco depuis 1992. Ce projet, qui associera experts français et algériens, inclura

notamment la réalisation d'une vision architecturale globale ainsi que la reconversion du palais du Dar El Hamra en équipement culturel métropolitain.

H. Ch./APS

Hattab, ministre de la Jeunesse et des Sports

«Nécessaire mise à jour de la nomenclature des activités des jeunes»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a souligné samedi à Mila «la nécessité de mettre à jour, à court terme la nomenclature des activités des jeunes pour la conformer aux développements en cours et aux aspirations de la jeunesse». En marge de l'inauguration d'un camp de jeunes, baptisé au nom du martyr du devoir Kamel Touatou, dans la commune de Terai Bainan (nord de Mila), le ministre a précisé que cette mise à jour est dictée par la politique de la cohésion nationale, notamment dans le secteur de la jeunesse et des sports, mettant en avant l'importante que représente la catégorie de jeunes dans le pays. Il a dans ce contexte cité le cas de la wilaya de Mila qui compte près de 400 000 jeunes. «L'accompagnement de cette catégorie de jeunes par le secteur de la jeunesse et des sports se fait notamment à travers

l'investissement dans les ressources humaines, ainsi que la gestion rationnelle de diverses structures et établissements de jeunes afin de répondre à leurs aspirations» a également souligné M. Hattab. Evoquant les efforts déployés par l'Etat dans ce secteur, le ministre a déclaré que la wilaya de Mila a bénéficié depuis 1999 de pas moins de 263 projets, entre établissements sportifs et de jeunes, pour un investissement de l'ordre de 876 milliards DA, précisant que 90% de ces projets ont été réalisés. Il a dans ce contexte considéré que ceci représente un «indicateur positif» pour cette wilaya, et reflète l'harmonie nationale entre toutes les wilayas du pays que les différents secteurs œuvrent à concrétiser. Lors de l'inauguration du même camp, situé à 1 100 mètres d'altitude dans un environnement forestier et montagneux sur une superficie de 2

hectares, le même responsable a souligné l'accompagnement de son département de ces zones pour assurer «leur développement, leur préservation et la pérennité des structures érigées au profit des jeunes». Le camp de jeunes inauguré devant accueillir 300 jeunes et a nécessité un investissement de l'ordre de 131 millions DA, selon les explications fournies. In situ, une demande d'inscription d'un projet de réalisation d'autres installations sportives à proximité de cet établissement dont un stade communal, un terrain de football, une piste d'athlétisme pour un montant de 435 millions DA, a été formulée au ministre. M. Hattab s'est engagé à étudier la possibilité de financement de ce projet devant ériger un pôle sportif dans la région. Au cours de son inspection d'un projet de réalisation d'une piscine dans la commune de Yahia Beni Guecha

(ouest de Mila), qui enregistre un taux d'avancement de 80% et devrait être reçu en mars 2019, M. Hattab a insisté sur la nécessité de l'utilisation des énergies propres et renouvelables dans l'équipement des infrastructures sportives, conformément aux directives du gouvernement afin de préserver l'environnement et de rationaliser la consommation d'énergie. Au cours de sa visite de travail, le ministre de la Jeunesse et des Sports a présidé la cérémonie d'inauguration d'une piscine olympique de 25 mètres dans la commune de Ferdjioua (ouest de Mila), ayant nécessité un financement de 295 millions DA. Le ministre a eu à écouter les préoccupations de diverses associations locales sportives affirmant qu'elles seront prises en charge en coordination avec les autorités locales».

M. L.

Annaba

Protestation de nombreux «exclus» du quota de 7 000 logements sociaux

De nombreux «exclus» du quota de 7 000 logements publics locatifs, destinés aux demandeurs de logements de la commune d'Annaba, ont procédé samedi à la fermeture de plusieurs routes au niveau du centre-ville pour protester contre «leur exclusion des listes des bénéficiaires», a-t-on constaté.

Les protestataires ont bloqué les carrefours au niveau de la cité Patrice Lumumba et la région Ouest de la ville, à l'aide de troncs d'arbres, de barres de fer, de planches de bois et de pierres. Cette action de protestation a pour origine l'affichage des listes de 2 131 bénéficiaires de logements publics locatifs

dans la commune d'Annaba, dans le cadre d'un quota de 7 000 logements de la même formule et desquelles les noms de 1 790 demandeurs ont été retirés à l'issue d'un réexamen des dossiers. Par ailleurs, en vue de prendre rapidement en charge, dans les «meilleurs délais», le cas des demandeurs exclus, le

wali d'Annaba, Toufik Mezhoud, a convié, dans une déclaration à la presse suite à la publication des listes de bénéficiaires, «toute personne exclue détentrice de documents justifiant son éligibilité au logement social doit se rapprocher des services de la daïra d'Annaba».

R. T.

Energie/Ecole nationale polytechnique d'Alger

La 23^e Journée consacrée à la résilience de Sonatrach

■ La Journée de l'énergie, organisée annuellement par l'Ecole nationale polytechnique d'Alger (ENP), consacrera sa 23^e édition à «la résilience de Sonatrach et les défis du futur» dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et des économies d'énergie.

Par Amel B.

Organisée habituellement le 16 avril de chaque année à l'occasion de Youm el ilm pour donner un contenu réel à la dimension du savoir, la Journée de l'énergie de l'année 2019 a été exceptionnellement avancée au 18 décembre en cours afin qu'elle coïncide avec le 55^e anniversaire de la création de Sonatrach, explique à l'APS le professeur émérite Chems Eddine Chitour. Au cours de cette Journée de l'énergie, qui se tiendra demain au siège de Sonatrach, les élèves ingénieurs de l'ENP encadrés par le professeur Chitour, exposeront leur vision du futur concernant l'avenir du pays dans le domaine de l'énergie, de l'environnement, de l'eau et des économies d'énergie.

«Les élèves ingénieurs veulent témoigner d'abord de la résilience de Sonatrach dans des conditions parfois difficiles, et ce, par un travail gigantesque qui fait que notre compagnie nationale est toujours là et occupe une place centrale dans le développement du pays», explique cet expert en énergie. Dans ce sens, il rappelle «l'aventure pétrolière de l'Algérie qui avait démarré avec la création de Sonatrach au 31 décembre 1963». Pour lui, «en 55 ans, les acquis de Sonatrach sont indéniables». Ainsi, lors de cette rencontre, plusieurs communications seront données sur ce qui avait été réalisé dans l'amont en termes d'exploration du domaine minier, de production multiforme (gaz naturel, condensat, GPL), et dans l'aval (raffinage, pétrochimie, GNL), détaille-t-il, ajoutant que cela a été fait tout en irrigant l'Algérie d'un réseau de transport «important». Selon lui, ce sera également l'occasion de mettre l'accent sur les ambitions du groupe Sonatrach en rappelant que ce groupe a élaboré une stratégie multiforme pour atteindre plusieurs objectifs. Il s'agit d'abord d'explorer d'une façon intensive, en augmentant la densité du forage mais aussi l'important domaine minier où des opportunités réelles existent. Il est également question d'aller, ensuite, vers l'aval, en développant la pétrochimie qui sera, selon lui, «de plus en plus importante dans les prochaines années». «Sonatrach est à la fois l'Alma mater (mère nourricière) en termes de ressources et l'un des outils de l'Algérie pour réussir sa transition énergétique vers le développement humain durable», souligne-t-il. Dans ce cadre, il indique que les élèves ingénieurs de l'ENP présenteront leur vision de l'Algérie de 2030, et ce, par leurs travaux sur les



modèles énergétiques «en ne s'interdisant pas de proposer des actions complémentaires pour que Sonatrach soit aux rendez-vous des défis de 2030». Pour le P. Chitour, Sonatrach, «de par ses compétences, son aura et ses réelles possibilités, peut aider à la matérialisation du Plan énergies renouvelables». Ceci se fera, selon lui, par la mise en place d'une stratégie consistant, chaque fois que cela est possible, à vendre une calorie thermique (pétrole, gaz naturel) contre l'installation d'un kWh électrique d'origine renouvelable. «Nous aurons gagné triplement. On laissera un viatique aux générations futures en ne consommant pas d'électricité provenant du gaz mais du soleil. Le Sahara pourrait devenir une véritable pile électrique», selon lui.

Ensuite, «nous allons respecter l'environnement et nos engagements internationaux et, enfin, nous financerons une partie du Plan énergies renouvelables avec le gaz naturel non consommé». Concernant l'ambition de Sonatrach d'optimiser les capacités gazières en parallèle du développement des énergies renouvelables et la pétrochimie notamment, cet expert en énergie précise que dans sa stratégie de 2030, ce groupe compte doubler la densité du forage, optimiser les gisements existants et lancer l'off shore : «En clair, augmenter la production des énergies fossiles». A ce titre, il pense que Sonatrach aura des besoins de financements importants qui seront en fonction du prix du baril. Selon ses estimations,

avec un baril à 80 dollars, Sonatrach pourra investir l'équivalent de 75 milliards de dollars d'ici à 2030. En outre, la raffinerie d'Augusta permettra en 2019 de fournir de l'essence et du gasoil. Ce qui va annuler, selon lui, les achats actuels du pays en ces produits, estimés à près de 2 milliards de dollars/an. «Si un baril de pétrole coûte 70 dollars, il faut savoir qu'en le distillant, il peut atteindre les 200 dollars. De plus, il ne sera pas esclave des convulsions erratiques du marché», soutient-il.

Evocant le domaine gazier, il considère que le marché international est «rude», ajoutant que «défendre les parts de marché notamment en Europe nécessite un management de top niveau et une flexibilité».

Les contrats de long terme ayant vocation à être remplacés par le marché». Aussi, de son point de vue, «la manne en gaz de schiste devrait être exploitée en faisant énormément attention aux dégâts potentiels avec la technologie de fracturation actuelle». Selon lui, seule la formation de cadres compétents, une veille technologique et une veille environnementale permettront ainsi d'exploiter ces réserves dans des conditions de sécurité : «Ce sera le challenge de 2030».

Le renouvelable devrait faire partie des contrats avec les partenaires étrangers

Par ailleurs, il observe que partout dans le monde, une mutation s'est faite du fossile

vers le renouvelable : «C'est d'ailleurs la conversion à laquelle sont arrivés tous les grands groupes pétroliers internationaux qui, à côté du pétrole, développent de plus en plus les énergies renouvelables».

«Le renouvelable devrait faire partie des contrats avec les partenaires étrangers sur le principe: une calorie thermique exportée devrait être adossée à une calorie électrique renouvelable mise en place à la fois en terme physique et en terme de savoir-faire, à la fois dans l'amont pétrolier et l'aval», et ce, pour la réalisation du plan ambition de 22 000 MW qui ne peut être finalisé qu'avec «l'apport déterminant» de Sonatrach. Interrogé sur la formation des ressources humaines qui constituent également un axe primordial dans la SH 2030, le P. Chitour pense que Sonatrach devra miser sur le recyclage permanent de son capital humain.

Elle devra, selon lui, mettre en place de nouveaux programmes de spécialisations, à la fois au sein des Ecoles supérieures et Universités, et revitaliser l'Institut algérien du pétrole, en développant également les «métiers verts» que le groupe aura à intégrer dans sa stratégie de diversification vers la révolution de l'électricité renouvelable. Pour lui, «la mise en œuvre du chantier du développement des énergies renouvelables nécessite la formation de dizaines de milliers d'ingénieurs et de techniciens. Il y a là un challenge que nous pouvons relever tous ensemble. Ne perdons pas de temps».

A. B./APS

Chine La croissance du commerce extérieur devrait rester stable en 2019

LE COMMERCE extérieur de la Chine devrait rester stable en 2019, car le secteur présente un potentiel de croissance accru face aux défis extérieurs, selon un rapport sur le commerce extérieur publié par le ministère chinois du Commerce. Le commerce extérieur du pays pourrait conserver une croissance stable et sa qualité pourrait encore être améliorée grâce à des fondamentaux économiques solides, à une plus grande ouverture et à un soutien politique, indique le rapport.

Le développement de qualité de l'économie chinoise a jeté des bases solides pour son commerce extérieur, et la consommation intérieure croissante donnera un nouvel élan à la croissance des importations, souligne la même source. La consommation a contribué à 78% de la croissance économique du pays au cours des trois premiers trimestres de l'année, et les 400 millions de consommateurs du segment de la population à revenu intermédiaire demandent des produits et des services importés de qualité, estime le rapport. Pour ce qui est de la poursuite de son ouverture, la Chine a signé des accords de coopération avec plus de 130 pays et organisations internationales en vue de la construction conjointe de «la Ceinture et la Route», et a conclu 17 accords de libre-échange avec 25 pays et régions. La première Exposition internationale d'importation de la Chine, qui s'est tenue en novembre à Shanghai, a attiré plus de 3 600 sociétés, avec la participation de plus de 172 pays, régions et organisations internationales, une étape importante dans l'ouverture du marché chinois. Selon le rapport, les conditions favorables pour le secteur du commerce de la Chine comprennent également un ensemble de mesures de facilitation du commerce et d'incitations fiscales pour les sociétés commerciales chinoises. Le commerce des marchandises de la Chine a progressé de 11,1% sur un an pour atteindre 27,88 milliards de yuans (environ 4 000 milliards de dollars) sur les onze premiers mois de l'année, une valeur supérieure au total du commerce extérieur enregistré l'année dernière, a indiqué l'Administration générale des douanes au début du mois.

M. Y./R. E.

Biskra

Installation du conseil interprofessionnel de la filière phœnicicole

■ Le conseil national interprofessionnel de la filière phœnicicole a été installé à Biskra en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi.

Par Zineddine L.

Lors de la cérémonie tenue à l'amphithéâtre de l'université Mohamed-Khider, le ministre a affirmé que la politique de développement de l'agriculture vise la sécurité alimentaire, la satisfaction des besoins alimentaires grandissant et l'accroissement de l'offre agricole nationale par la modernisation du système de production et la mise en valeur de nouvelles terres agricoles. Les évolutions palpables incitent à consentir davantage d'efforts pour diversifier l'économie nationale hors hydrocarbures et réduire les importations au travers de la

mise en place d'approches participatives, a assuré M. Bouazghi, soulignant que dans ce contexte, 20 conseils nationaux et 525 conseils interprofessionnels ont été créés à l'échelle nationale. Le conseil national interprofessionnel de la filière phœnicicole est composé de plusieurs intervenants dont des producteurs, exportateurs, des entreprises de transformation, de stockage et de commercialisation, en plus de représentants des structures de régulation et d'importation des intrants. Le conseil aura pour mission «de corriger les dysfonctionnements qui freinent le développement de la filière et de favoriser la concertation en vue de réaliser un bond qualitatif» sur-



tout que la datté représente après les hydrocarbures le deuxième produit exporté ayant atteint, cette année, 11 millions de quintaux, a-t-on appris au cours de la cérémonie. En marge de la cérémonie, des arrêtés de

concession de terrains ont été remis à 14 jeunes diplômés des établissements de formation professionnelle porteurs de projets de création d'entreprises d'aquaculture. Dans l'exploitation agricole Tahraoui, dans la commune

de Mezirâa, le ministre a donné le coup d'envoi du chargement de 18 tonnes de légumes précoces destinés à l'exportation vers la France. Il a salué l'initiative et exprimé son encouragement. Auparavant, le ministre de l'Agriculture avait présidé l'ouverture du 4^e salon international de la datté de Biskra en présence 140 opérateurs nationaux, de tunisiens, d'égyptiens et d'émirat. Plus de 30 ambassadeurs et représentants de missions diplomatiques en Algérie (Hongrie, Venezuela, Vietnam, Corée du Sud, Indonésie, Tunisie et Sénégal, entre autres) ont assisté à l'ouverture de cette manifestation à l'école régionale des sports olympiques.

Z. L./APS

Skikda

Une centaine de micro-entreprises financées par la Cnac

Une centaine de micro-entreprises ont été financées depuis janvier 2018 par l'Agence de Skikda que la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), a-t-on appris du chargé de communication de l'agence, Lehlahi Fakht. Le nombre de projets financés qui était de 60 l'année passée est «en constante progression» à la faveur des actions de sensibilisation menées par la caisse en direction des jeunes, a déclaré le même cadre en marge

des journées algériennes de la qualité et de l'innovation tenues à la bibliothèque centrale de l'université de Skikda. «La caisse accompagne les porteurs de projets âgés de 30 à 50 ans depuis le dépôt du dossier à la phase postérieure à sa concrétisation qui inclut une période de trois ans de différé du remboursement», a précisé le même responsable dans sa communication à l'occasion. Au cours de ces journées, le directeur de l'industrie et des

mines Mohamed Adnane Zehnit a invité les jeunes à faire montre d'innovation dans la conception de leurs projets. Initiées par le ministère de l'Industrie et des Mines, les journées algériennes de la qualité et de l'innovation qui se poursuivront au 16 décembre visent à sensibiliser les opérateurs économiques à l'innovation et à la protection de leurs produits pour en améliorer la compétitivité et en favoriser l'exportation.

Anissa H.

Oran

Installation prochaine de «paper-castes» au niveau des stations de bus

Des «paper-castes», panneaux d'information lumineux, indiquant les horaires d'arrivée des bus, leur tracé et le temps d'attente des usagers, seront installés prochainement au niveau des stations de bus de la ville d'Oran, a-t-on appris du directeur de l'entreprise de transport urbain d'Oran (ETO). «Une première expérience est prévue dimanche, à proximité du siège de la wilaya où un «paper caste» sera installé», a indiqué Fouzi Berber, expliquant que cet équipement moderne sécurisé, fonctionnera à l'aide d'un système d'énergie photovoltaïque autonome et il est doté d'un sys-

tème de géolocalisation via internet. Faisant partie d'un nouveau mobilier urbain pouvant renforcer l'attractivité de la ville d'Oran et en prévision des Jeux méditerranéens de 2021, ces équipe-

ments serviront aussi de supports d'affichage pour d'autres informations d'intérêt public et touristique, a-t-il ajouté. Par ailleurs, le même responsable a annoncé la mise en exploitation

de l'ascenseur électrique de la gare maritime le 11 décembre dernier. Doté d'une charge de 1 600 kg, avec une capacité de transport de 21 personnes en 38 secondes seulement, cet ascen-

seur permettra aux usagers de faciliter leur accès au port d'Oran ou encore leurs déplacements vers le centre-ville d'Oran, via le boulevard de l'ALN.

T. KH.

Laghouat / zone industrielle de Bouchaker

Nouvelle extension de près de 60 ha en perspective

Un projet d'extension de près de 60 hectares (ha) supplémentaires vient d'être retenu au niveau de la zone industrielle de Bouchaker (commune de Laghouat), qui compte une surface actuelle de 220 ha, a-t-on appris des services de la wilaya.

D'un coût de trois milliards DA, cette opération s'inscrit au titre de la mise en œuvre du plan du gouvernement portant réhabilitation des zones industrielles dans le but de promouvoir l'investissement industriel à travers les wilayas, a-t-on indiqué. Dans le

sillage des efforts de la promotion de la dynamique d'investissement et de la cadence de développement dans la wilaya de Laghouat, deux projets sont en perspective, le premier consistant en la réalisation des équipements pétrochimiques et

le second portant sur le stockage du gaz naturel, susceptibles de générer de nouveaux emplois à la satisfaction des jeunes de la région, a-t-on ajouté. Il s'agit également de la poursuite de la réalisation, pour un montant de 60 millions DA, des études techniques portant création de trois nouvelles zones d'activités au niveau des communes de Gueltat Sidi Sâad, Sid Mekhlouf et Affou, a-t-on poursuivi. Un total de 222 projets d'investissement sont en cours de réalisation dans la wilaya de Laghouat, dont 30 opérations ont été achevées et 98 autres ont atteint un taux d'avancement de plus de 50%, en plus de la récupération d'une surface de 53 ha de foncier industriel des bénéficiaires non-sérieux, a-t-on rappelé

APS

Oum El Bouaghi/ Ain M'lila

Plus de 50 actes de concession agricoles à délivrer «avant fin 2018»

Au total, 56 actes de concession agricoles seront délivrés «avant la fin de l'année 2018» à des agriculteurs de la commune d'Ain M'lila (Oum El Bouaghi), a-t-on appris du directeur de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Khaled Manaâ. Le même responsable a précisé à l'APS que 56 agriculteurs sur un total de 119 bénéficieront d'actes de concession agricoles situés dans le périmètre agricole de la localité «Forchi» (commune d'Ain M'lila) et ce, dans le cadre

d'une opération de mise en valeur du foncier agricole. La délivrance des actes de concession agricoles à ces 56 agriculteurs intervient après «le constat positif» des services agricoles quant aux efforts déployés par les agriculteurs dans la mise en valeur des terres, concédées et exploitées dans diverses cultures telles que les céréales et les légumes, a précisé le même source. M. Manaâ a également souligné que 63 autres agriculteurs du même périmètre se sont vu refuser la

concession après un constat sur le terrain par les services agricoles. Le directeur de l'ONTA a fait savoir que 82 hectares de terres agricoles ont été attribués à 20 jeunes de la localité «Nehinah» (commune Boughrara Saoudi) dans le cadre de la réalisation de nouveaux périmètres agricoles. Dans le même contexte, 20 jeunes ont obtenu des diplômes qualifiants leur permettant d'exercer leurs activités agricoles, a-t-on signalé.

R. R.

Tunisie

Les «gilets rouges» se mobilisent

■ En Tunisie, des «gilets rouges» font leur apparition inspirés par les «gilets jaunes» français. Une première manifestation est prévue aujourd'hui à Kasserine où l'un des fondateurs du mouvement vient d'être arrêté.

Par Farid M.

Comme en France, ces «gilets rouges» protestent contre la flambée des prix et pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Stratégie pour l'emploi, augmentation du Smic, baisse des prix des produits de première nécessité, les demandes sont claires dans ce pays où le chômage dépasse les 15%, l'inflation atteint près de 8% et le dinar continue sa chute. La colère qui gronde depuis des mois s'est accentuée ces derniers jours à l'image de grèves dans l'enseignement, dans les transports de carburant, au sein des avocats et de menaces de débrayage dans le transport aérien. Une grève générale est même prévue à l'appel du puissant syndicat UGTT à la mi-janvier, un mois qui a connu ces dernières années de nombreux mouvements sociaux. Pour autant qu'il rejoigne des revendications portées par les «gilets jaunes», le mouvement des «gilets rouges», qui affirme reposer sur 9 coordinations régionales et 53 locales, n'est pas, au contraire de son voisin français, une contestation spontanée. Conférence de presse, pages Facebook déjà en place, représentants en régions, leaders issus des rangs d'un syndicat d'étudiants de gauche ou proches de certaines personnalités politiques, cette mobilisation interroge. La presse tunisienne met en garde contre toute instrumentalisation d'une colère légitime

par des groupes politiques ou d'anciens barons de l'époque Ben Ali. Dans un entrepôt à Sfax, la police a saisi cette semaine 48 000 gilets rouges dont l'importateur affirme qu'une grande partie est destinée à des sociétés pétrolières. Des rassemblements sont déjà annoncés, sans date précise, au siège du gouvernement et dans d'autres villes du pays.

Les experts comptables montent au créneau contre les dispositions de la loi de finances

L'Ordre des Experts Comptables de Tunisie (OECT) a publié, ce samedi, un communiqué suite à une réunion urgente tenue aujourd'hui, pour protester contre les obligations de levée du secret professionnel, contenues dans le cadre de la loi de finances 2019. L'OECT a rejeté l'article 36 de la loi de finances 2019 relatif à la levée du secret professionnel. Par ailleurs, et à travers ce communiqué, l'OECT fait savoir qu'il suspendait la remise des rapports des commissaires aux comptes et des auditeurs sur les comptes annuels des sociétés cotées en Bourse, des établissements publics et des institutions bancaires et financières du pays et ce, jusqu'à nouvel ordre. Comme il a décidé de suspendre la participation des représentants de l'Ordre au sein des Conseils en



rapport avec les affaires comptables, financières et fiscales, et de boycotter toutes les manifestations et tous les séminaires prévus dans le cadre de la présentation des dispositions de la loi de finances 2019. En outre, le conseil a décidé de convoquer

une assemblée générale extraordinaire dans les plus brefs délais pour étudier la possibilité de prendre d'autres décisions en rapport avec les dispositions de la loi de finances 2019. L'Ordre souligne qu'il poursuivra ses concertations avec l'Union tuni-

sienne des professions libérales afin de prendre des décisions éminentes contre toute disposition de la loi de finances 2019 menaçant la pérennité et l'indépendance la profession de l'expertise comptable.

F. M./RFI

Mauritanie

Le pays se lance dans l'exploitation et la vente de phosphate

Les autorités mauritaniennes ont annoncé le début de l'exploitation de l'important gisement de phosphate de Bofal, dans le sud-est du pays, un projet vieux de plusieurs dizaines d'années qui devrait déboucher sur de premières exportations vers l'Asie en février. L'entrée en exploitation du gisement de Bofal, à 470 km au sud-est de Nouakchott, près de la frontière avec le Sénégal, a été annoncée en marge d'une conférence minière inaugurée par le président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz. Une centaine de sociétés de prospection et production pétrolières venues d'une trentaine de pays,

dont les majors britannique et française BP et Total. Quelque 48 km² de la mine de Bofal, d'une superficie totale de 945 km², seront exploités avec un potentiel évalué à cent millions de tonnes, a affirmé à l'AFP le P-DG de la société mixte mauritano-saoudienne de phosphate, qui en assure l'exploitation, Abdallahi Ould Cheikh Ahmed Baba. Le gouvernement mauritanien détient 20% du capital de cette société et des investisseurs privés les 80% restants. Les premières exportations de phosphate de Bofal, utilisé comme engrais dans l'agriculture, sont attendues en février à destination

de l'Asie, notamment de l'Inde, a confié à l'AFP l'un de ses responsables. Plusieurs projets d'exploitation du gisement de Bofal, par des groupes mauritaniens ou étrangers, ont fait long feu depuis les années 1980. Ce produit s'ajoute à d'autres minerais exploités en Mauritanie dont le fer, le cuivre et l'or, qui font partie des produits qui assurent l'essentiel des ressources du pays.

L'élevage contribue pour 24% au PIB mauritanien

L'élevage contribue à hauteur de 24% au PIB en Mauritanie et y

assure également 14,6% de l'offre d'emploi, a déclaré le ministre mauritanien de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Technologies de l'information et de la communication. Selon Sidi Ould Salem qui s'exprimait à l'ouverture à Nouakchott, de la 47^e session du Conseil d'Administration de l'École inter-États des sciences et médecine vétérinaires de Dakar (EISMV), son pays dispose d'importants cheptels évalués à 16 millions d'ovins et caprins, 1,6 million de bovins et 1,4 million de camélins. Il a par ailleurs souligné que l'EISMV est aujourd'hui l'une des

institutions universitaires sous-régionales qui forcent l'admiration et le respect en dépit de quelques difficultés rencontrées liées à l'environnement économique et financier de plus en plus contraignant. C'est «un outil précieux pour nos États et nous devons ensemble œuvrer pour la rendre davantage visible et la faire mieux connaître», a plaidé Ould Salem, ajoutant que le gouvernement mauritanien est bien conscient du rôle que peut jouer cette école.

C'est pourquoi, a-t-il dit, le département de l'enseignement, en coordination avec celui en charge de l'élevage, a commencé récemment à encourager les étudiants à la formation au sein de l'EISMV dans le but de combler, à court et à moyen termes, le déficit constaté en ressources humaines dans ce domaine. Outre le Sénégal et la Mauritanie, l'EISMV, créée en 1968, regroupe le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la République du Congo, le Gabon, le Mali, le Niger, la République centrafricaine, le Rwanda, le Tchad et le Togo.

R. M.

S. A./agences

Libye

L'ONU condamne l'attaque visant un haut responsable de la sécurité à Tripoli

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a condamné l'attaque perpétrée contre le domicile de Salah Marghani, haut responsable de la sécurité dans la capitale libyenne. Dans un communiqué, la Manul a condamné l'attaque qui a tué l'épouse du haut fonctionnaire et l'a blessé en présence de leurs enfants. «Les meurtres

ciblés et les disparitions forcées dans le Grand Tripoli doivent cesser. Ces crimes constituent une violation du DIH (droit international humanitaire). Les auteurs doivent être traduits en justice», a déclaré la mission. M. Marghani est un haut responsable de la sécurité au ministère libyen de l'Intérieur. Son domicile à Tripoli a été attaqué par des

hommes armés non identifiés plus tôt dans la journée de samedi. Aucun groupe n'a revendiqué la responsabilité de l'attaque jusqu'à présent. La Libye souffre d'insécurité et de violences incessantes depuis la chute du régime de l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi en 2011.



Yémen

Les armes parlent toujours à Hodeida malgré la trêve

■ La ville de Hodeida, port stratégique de l'ouest du Yémen et principal front du conflit, reste le théâtre de violents combats et raids aériens qui mettent en péril la trêve conclue en Suède sous l'égide de l'ONU entre forces loyalistes et rebelles Houthis.

Par Rima C.

Hier, des échanges de tirs sporadiques étaient rapportés par des habitants de cette cité des rives de la mer Rouge qui constitue le point d'entrée des opérations humanitaires au Yémen, pays pauvre ravagé par des années de guerre. «On entend les bruits de raids et d'échanges de tirs sans pouvoir les localiser», a dit un des habitants joints par téléphone, sous le couvert de l'anonymat. Mais ce sont surtout les affrontements et raids aériens de la nuit, les plus violents depuis l'annonce du cessez-le-feu jeudi, qui inquiètent, les belligérants s'accusant d'en porter la responsabilité. Au moins 29 combattants, dont 22 rebelles Houthis, ont été tués dans ces combats, a affirmé à l'AFP un responsable pro-gouvernemental. Ce bilan n'a pu être confirmé de source indépendante jusqu'à présent. Sept rebelles ont en outre été capturés lors

d'une offensive des Houthis contre la localité d'Al-Dourailhimi, à environ 20 km au sud de Hodeida, a ajouté la même source. L'agence de presse Saba contrôlée par les Houthis a de son côté affirmé que l'aviation de la coalition menée par l'Arabie saoudite continuait de procéder à des raids aériens hier dans la province de Hodeida. Elle a accusé les forces pro-gouvernementales d'avoir bombardé samedi soir des quartiers résidentiels de la ville. Tout en notant que les combats avaient baissé d'intensité à l'aube, un habitant de Hodeida a confirmé le caractère «violent» des affrontements de la nuit. Il a noté que le bruit d'avions survolant la ville avait été entendu toute la nuit. Des combats sporadiques avaient été signalés dès vendredi soir dans les quartiers est et sud de Hodeida, au lendemain même de l'annonce du cessez-le-feu conclu en Suède entre les rebelles et les forces loyales au



PH. > D. R.

président Abd Rabbo Mansour Hadi. Selon les termes de cet accord, le cessez-le-feu devait pourtant entrer «immédiatement» en vigueur à Hodeida, ville tenue par la rébellion et qui constitue le principal point de fixation du conflit depuis des mois. Le retrait des combattants est lui prévu dans les «prochains jours». Même si la fragilité du processus est connue de tous, les rebelles Houthis avaient qualifié samedi de «réussite» l'accord conclu en Suède au terme des premiers pourparlers depuis 2016. Outre une trêve à Hodeida, cet accord prévoit un échange de quelque 15 000 combattants faits prisonniers ainsi que des mesures pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire à Taéz (sud-ouest), ville aux mains des loyalistes et assiégée par la rébellion. Les pourparlers inter-yéménites doi-

vent par ailleurs reprendre fin janvier pour tenter de définir un cadre de négociation en vue d'un règlement global. Depuis 2014, la guerre au Yémen a fait au moins 10 000 morts et des millions de personnes sont menacées de famine dans ce pays où sévit «la pire crise humanitaire du monde», selon l'ONU. La guerre oppose les partisans du gouvernement soutenus depuis 2015 par une coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite aux rebelles Houthis soutenus par l'Iran, le grand rival chiite de Ryad. Conscient de la fragilité de l'accord, l'émissaire de l'ONU au Yémen, Martin Griffiths, a réclamé dès vendredi le déploiement au plus vite d'observateurs internationaux à Hodeida et dans des ports de la province. «Permettre à l'ONU d'avoir un rôle dirigeant dans les

ports est un premier pas vital. Nous devons voir cela arriver dans les jours qui viennent», a argué M. Griffiths lors d'une liaison vidéo avec le Conseil de sécurité depuis ses bureaux établis en Jordanie. Selon des diplomates, quelque 30 à 40 observateurs pourraient être déployés à Hodeida, ville d'environ 600 000 habitants. Dans le conflit yéménite, d'autres points de blocage persistent, notamment celui concernant l'aéroport de Sanaa. La capitale elle-même est entre les mains des rebelles Houthis depuis 2014. Lors des pourparlers de Suède, aucun accord n'a été trouvé sur cet aéroport international dont l'aéroport est réclamée avec insistance par les rebelles et qui est soumis à un embargo de fait de la coalition.

R. C.



Points chauds

RIC

Par Fouzia Mahmoudi

Si les «gilets jaunes» ont maintenu leur mobilisation ce samedi pour le cinquième samedi de manifestation à Paris et un peu partout ailleurs en France, les contestataires ont ajouté cette fois-ci une nouvelle requête à leur liste de demandes. En effet, la revendication montante du mouvement des «gilets jaunes» est désormais le référendum d'initiative citoyenne (RIC) ou populaire, défendu également par plusieurs partis politiques sous des formes diverses, vise à faciliter la consultation du peuple, sans associer le Parlement en amont. Samedi, devant l'Opéra Garnier à Paris, des représentants des «gilets jaunes» ont réclamé un tel dispositif afin de «rendre au peuple son rôle souverain». Alors que plusieurs manifestants brandissaient des pancartes «RIC», ils réitéraient ainsi une demande formulée jeudi devant la salle du jeu de Paume à Versailles, haut lieu de la Révolution de 1789. Pour les manifestants de ce mouvement, d'abord axé essentiellement sur le pouvoir d'achat, il s'agit de modifier la Constitution pour «donner au peuple le droit de rédiger ou d'abroger une loi sur le sujet qu'il choisit». Voire de révoquer des élus et même le président, alors que les «Macron démission» ont encore fusé en France samedi. Dans une liste de revendications diffusée fin novembre, des «gilets jaunes» demandaient qu'une proposition de loi obtenant 700 000 signatures entraîne un référendum national dans un délai d'un an, après un passage pour éventuel amendement à l'Assemblée nationale, le Parlement n'étant donc pas sollicité en amont. Outre les référendums à l'initiative de l'exécutif ou du Parlement, la réforme constitutionnelle de 2008 sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy a déjà inscrit la possibilité, dans de strictes conditions, de «référendums d'initiative partagée». Il faut «un cinquième des membres du Parlement, soutenus par un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales», soit au moins 185 députés et sénateurs et plus de 4,5 millions d'électeurs. Difficile à mettre en œuvre, cette procédure n'a jamais été utilisée. Plusieurs candidats à la présidentielle, du RN à LFI, souhaïtaient instaurer de véritables référendums d'initiative populaire, comme en Suisse ou en Italie, mais pas Emmanuel Macron. Reste à savoir quelle sera la popularité du RIC dans les jours et semaines à venir et si cela deviendra leur principale revendication, forçant alors le gouvernement à y répondre.

F. M.

Iran Accusations de népotisme autour d'un gendre du président Rohani

La nomination d'un gendre du président iranien Hassan Rohani à la tête du Bureau de géologie a relancé des accusations de népotisme et conduit hier à la démission d'un responsable gouvernemental, a indiqué l'agence de presse iranienne Tasnim. La nomination de Kambiz Mehdizadeh à la tête du Bureau iranien de géologie, annoncée samedi par le gouvernement, a été abondamment critiquée par les Iraniens sur les réseaux sociaux. Elle a en outre poussé à la démission le directeur du service des mines au sein du ministère de l'Industrie et des Mines, Jafar Sargheyni, qui a présenté son départ comme une protestation contre des «nominations non professionnelles», sans donner plus de

détails, a également rapporté Tasnim. Selon cette agence proche des conservateurs iraniens, M. Mehdizadeh est docteur en ingénierie pétrolière et a déjà occupé des postes de conseiller dans des cabinets gouvernementaux et à la fédération nationale de taekwondo. Âgé d'une trentaine d'années, il a épousé la fille de M. Rohani en août lors d'une cérémonie discrète, d'après plusieurs médias iraniens. Sa nomination a relancé sur les réseaux sociaux la campagne contre le népotisme lancée en 2017 sous le hashtag #bons_gènes («#géné_khoub» en persan), en référence aux propos du fils d'un homme politique réformateur, qui avait attribué son succès dans les affaires aux «bons gènes» dont il aurait

hérité de ses parents. «J'ignorais totalement que même un gendre pouvait hériter de #bons_gènes», a ainsi raillé en interne sur Twitter hier. Cet été, une autre campagne dénonçant les inégalités en Iran avait appelé sur internet les principaux dirigeants du pays à révéler les privilèges dont bénéficient leurs enfants, comme par exemple le fait d'étudier aux États-Unis ou dans d'autres pays occidentaux. Intitulée #Où_est_votre_enfant, cette initiative avait poussé plusieurs membres du gouvernement à réagir publiquement, dont le chef de la diplomatie Mohammad Javad Zarif qui avait indiqué que ses enfants étaient rentrés en Iran après avoir étudié à l'étranger.



Salle Frantz-Fanon de Ryadh El Feth

«Trait d'union» réunit des artistes de renommée internationale

■ Les dernières œuvres d'une vingtaine d'artistes dans différentes disciplines sont exposées depuis samedi à la salle Frantz-Fanon de Ryadh El Feth. C'est dans le cadre d'une exposition collective organisée sous le thème «Trait d'union» que le public peut découvrir les œuvres d'artistes de renommée internationale, à l'image du peintre Mohamed Chafa Ouzzani, Noureddine Chegrane, Farid Benia et autres.

Par Abla Selles

Une exposition collective réunissant les œuvres d'une vingtaine de plasticiens, allant de la sculpture à la peinture en passant par la photographie d'art et la calligraphie, a été inaugurée samedi à Alger. Organisée par l'Office Ryadh El Feth (Oref) sous le thème «Trait d'union», cette exposition réunit des artistes issus majoritairement des différentes écoles des beaux-arts à la salle Frantz-Fanon. L'artiste peintre Mohamed Chafa Ouzzani expose des œuvres où formes géométriques et riche palette de

couleurs traduisent des sentiments et des contemplations spirituelles dénotant d'un rapprochement entre l'architecture et la peinture que l'artiste avait dévoilé en 2017 dans l'exposition «Couleurs en prose». Autre figure des arts plastiques algériens, Noureddine Chegrane propose lui aussi deux toiles issues de sa dernière exposition intitulée «Le signe comme le phœnix», présentée en mars dernier, célébrant le signe et les symboles berbères tout en intégrant des éléments de calligraphie. Plusieurs artistes exposent différents travaux de calligraphie dont Allalou Athmane et Nabil Menasria qui emploient l'élément

calligraphique comme matière première d'une œuvre enchevêtrée, comme ornement à des images en arrière-plan ou comme filigrane à peine perceptible. Plusieurs peintures sont par ailleurs dédiées à La Casbah d'Alger et quelques autres médina du pays, à l'image de la toile de Farid Benia qui explore la perspective offerte par le dédale de ruelles dans un format particulier s'étalant sur la longueur. La contemplation et le désir d'évasion sont également représentés par le peintre Abderrahmane Bekhti, exposant une partie de sa collection «Mysticisme», dans des toiles où la tradition et la modernité sont simultanément



présentes, en plus d'une ouverture sur le bleu de la mer ou du ciel traduisant une échappatoire nécessaire à l'âme. Outre la peinture, quelques sculptures sur bois et sur métal sont proposées au public à l'image de l'œuvre d'Abdelghani

Chebouche ainsi que des photographies d'art de La Casbah d'Alger. Il est à noter que l'exposition «Trait d'union» se poursuit jusqu'au 15 janvier prochain, selon les organisateurs.

A. S.

Galerie «Art-Weka» d'Oran

Les œuvres de Baya Mahiedine et Leïla Ferhat exposées au public

Une exposition des œuvres des plasticiennes Baya Mahiedine et Leïla Ferhat se tient jusqu'à la fin du mois de décembre à la galerie «Art-Weka» d'Oran, en hommage à ces deux figures de l'art pictural national.

Cette exposition propose trois tableaux de Baya, décédée à la fin des années 90, et une dizaine d'autres réalisés par Leïla entre 1977 et 2010.

Les tableaux de Baya reflètent le style propre de cette autodidacte, son travail sur les formes

et les couleurs qui a subjugué d'illustres peintres de renommée mondiale. La représentation de la femme occupait une place prépondérante dans l'univers de cette artiste.

Les toiles de Leïla Ferhat sont plus riches dans leurs thématiques, puisque l'artiste aborde des sujets très variés comme la femme, les scènes de la vie quotidienne, les couleurs nationales.

Le directeur de cette galerie d'exposition privée, Taghzouti Abdelhamid, a souligné qu'il a

initié cette exposition pour marquer le 20^e anniversaire de la disparition de Baya et pour faire connaître les œuvres de la doyenne de l'art pictural d'Oran, Leïla Ferhat. L'assistance a été conviée à suivre un documentaire sur la vie et l'œuvre de Baya, cette femme née le 12 décembre 1931 à Bordj El Kiffane, qui a organisé, dès son jeune âge, une exposition à Paris pour devenir ensuite l'artiste la plus représentative de la peinture féminine algérienne. Le parcours

de cette autodidacte, jalonné de grandes expositions de ses œuvres à travers le monde, a été surtout marqué par sa rencontre fructueuse avec le grand artiste Pablo Picasso. Leïla Ferhat, doyenne des arts plastiques, a marqué de son empreinte le monde artistique algérien durant un demi-siècle de création. Née en 1939 à Mascara, Leïla Ferhat est diplômée de l'Ecole des beaux-arts d'Alger. Ses œuvres inspirées du réalisme traitent d'une diversité de thèmes

comme la femme et la cause palestinienne. Elle a participé à plusieurs expositions dans des pays arabes, en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique.

M. K.

AGEND'ART

Salle Ibn Khaldoun

20 décembre :

Le chant châabi sera à l'honneur avec une pléiade d'artistes à savoir Abdelkader Chaou, Nacer Mokdad, Sid Ali Lekkam, Kamel Blkhirat ou encore Hocine Driss.

Opéra d'Alger Boualem

Bessaih

20 décembre :

La culture iranienne sera à l'honneur avec Alger à l'occasion d'un concert de l'ensemble «Tarab» composé d'un panel de musiciens iraniens mais aussi issus de la diaspora iranienne en Europe

Du 29 décembre au

4 janvier :

L'Algérie sera parmi les premiers pays à découvrir le nouveau spectacle «Shadow» assuré par Shadow Fairy Tales, finalistes de 7 GotTalent shows à travers le monde. La représentation se fait sous forme de jeux de silhouettes vivantes et en 3D, et revient sur les classiques du cinéma et de la TV : Game of Thrones, Titanic, les inoubliables Disney et beaucoup d'autres références à découvrir seront au rendez-vous.

Institut Français d'Alger

10 janvier prochain :

Une représentation de chant lyrique animée par un duo de chant-piano, Delphine Haidan et Nicolas Stav, s'organise à Alger.

Après quinze ans d'absence

Constantine célèbre ses retrouvailles avec Mohamed Cherif Zaarour

Le Palais de la culture Mohamed-Laid-El-Khalifa de Constantine a célébré samedi soir le chanteur du malouf constantinois Mohamed Cherif Zaarour, lui qui n'est plus retourné dans sa ville natale depuis 15 ans.

Cet hommage rendu par les autorités et les artistes de la wilaya au célèbre chanteur a donné lieu un agréable moment de musique malouf conjuguant reconnaissance et nostalgie. L'hommage a débuté par un spectacle musical exécuté par des jeunes chanteurs membres de l'association «Bayt El Malouf», principale initiatrice de cet évé-

nement. Puis ce fut le tour de l'orchestre régional de Constantine sous la baguette du maestro Samir Boukredera d'investir la scène de la salle spectacles du Palais de la culture où tour à tour se sont succédés les artistes Toufik Touati, Malek Chelouk, Abbes Righi, Riad Khelfa, Kamel Bouda, Chamseddine Djebassi, Adel Meghoucha et Hacene Meghoucha, pour interpréter de grands classiques de cette musique savante.

Mohamed Cherif Zaarour a eu le privilège de clôturer le spectacle et de confirmer toute l'étendue de son talent, profitant de son pas-

sage sur scène pour remercier, non sans émotion, toutes les personnes ayant concouru à cet hommage.

«Les mots me manquent pour exprimer ce que je ressens aujourd'hui», a-t-il indiqué à la presse à la fin du spectacle, affirmant que «cet hommage est la preuve que l'exil de l'artiste ne signifie pas forcément pour lui de tomber dans l'oubli». Mohamed Cherif Zaarour a été honoré par les autorités de la wilaya, et des associations musicales «Bayt el malouf» et «Derb El Haouzi».

F. H.

Journées nationales de la littérature à Mascara

La poésie de l'Emir Abdelkader en débat

Quelque 79 chercheurs et poètes de différentes régions du pays ont pris part, samedi, aux journées nationales de littérature de Mascara, ouvertes à la maison de la culture «Abi Ras Naciri» du chef-lieu de wilaya. La manifestation a été ouverte par l'organisation d'une

rencontre sur le thème : «La résistance dans la poésie de l'Emir Abdelkader», animée par les poètes Saïd Boutadjine et Tahar Boukdar et les universitaires Ouazna Bekhouche et Amara Boudjemâa. Cette rencontre a été suivie par la lecture de poèmes. La seconde journée de la ren-

contre, organisée par la direction locale de la culture, en collaboration avec des associations culturelles, sera marquée par la tenue d'une rencontre sur le thème : «Rôle de la société civile dans la promotion des industries culturelles». Cette rencontre sera suivie par deux séances de lecture

de poèmes regroupant une quarantaine d'artistes. Le directeur local de la culture a indiqué à la presse qu'une grande partie de ces journées est dédiée à l'œuvre de l'Emir Abdelkader, dans le prolongement des festivités marquant l'allégeance du fondateur de l'Etat moderne algérien.

R. C.



Cross-country / Challenge des Ziban (28^e édition) L'AS Protection civile d'Alger (dames) et Sétif (hommes) l'emportent

L'AS PROTECTION civile d'Alger chez les seniors dames et la wilaya de Sétif chez les hommes ont été sacrées à la 28^e édition du Cross des Ziban, deuxième étape du Challenge national de cross-country, disputé samedi à Biskra. L'AS Protection civile d'Alger a comme à l'accoutumée dominé le cross des seniors (dames), en plaçant notamment deux athlètes sur le deux premières marches du podium, Riham Senani et Bouadjaib Saadia, tandis que la wilaya de Sétif s'est imposée chez les hommes grâce à Kamel Dali, vainqueur de la course seniors. Les clubs de Chlef ont essentiellement dominé chez les juniors et les cadets, où ils ont également placé deux athlètes sur chaque podium. De leur côté, les athlètes de la sélection nationale militaire ont manifesté leur présence chez les seniors (messieurs), en prenant la troisième place, grâce à Hamza Youf, au moment où les formations représentant les wilayas de Tizi-Ouzou, Oum El Bouaghi, M'sila et Tissemsilet se sont distinguées dans d'autres catégories. Au total, 977 athlètes, dont 201 femmes, représentant 16 wilayas, ont participé à cette 28^e

édition du cross des Ziban, marquée également par la présence de plusieurs personnalités connues sur la scène de l'athlétisme national, à leur tête, le président de la FAA, Abdelhakim Dib. Des représentants du Comité olympique et sportif algériens, notamment Amar Brahmia et Rabah Chebah, ont suivi cette compétition, ainsi que les techniciens de la FAA Abderrahmane Morceli (DTN), Abdelkrim Sadou (DEN) et Mourad Abdenouz (DOS), sans oublier le directeur des jeunes talents sportifs, Trek Kessaï, qui ont tous relevé «la bonne organisation» de ce cross. «Le niveau des juniors et des cadets a été particulièrement appréciable. Les vainqueurs ont vraiment réalisé de bonnes prestations», a estimé le directeur de l'organisation sportive de la FAA, Mourad Abdenouz. De leur côté, et même s'ils étaient globalement satisfaits des conditions dans lesquelles a été disputé ce 28^e cross des Ziban, certains athlètes ont souligné «la difficulté du parcours à certains endroits», surtout que cette situation a eu pour effet de compliquer leur course. «Le parcours était sablonneux par endroits, et très dur dans d'autres».

Natation/ Championnat national interclubs (Benjamins) Le GSP champion

LE GS PÉTROLIERS a été sacré du titre national interclubs de natation, réservé à la catégorie des benjamins (petit bassin de 25 m), à l'issue de la 2^e et dernière journée de la compétition disputée vendredi et samedi à la piscine Mohamed-Baha de Bab Ezzouar (Alger) à laquelle ont pris part 350 nageurs venus de 27 clubs. Les Pétroliers ont conservé leur 1^{er} place acquise à l'issue de la 1^{re} journée, affirmant leur suprématie en totalisant 15010 points, devant le SN El-Biar (12358 pts) et le NR Dely-Brahim (11791 pts). La nageuse du GSP, Romaisa Hamdaoui a déclaré que le sacre n'a pas été facile, surtout que l'équipe s'est préparée depuis deux mois et demi. «J'ai pris part à mes deux spécialités (dos et brasse), en aidant mon équipe à engranger des points», alors que sa coéquipière Naila Bougheloum, spécialisée dans la nage libre a estimé qu'elle «aurait pu mieux faire et que son principal objectif reste le titre national». De son côté, l'entraîneur du Sahel Nautique d'El-Biar, Nail Rouane, s'est déclaré satisfait de cette 2^e place pour son équipe réputée pour sa formation. «La lutte a été rude avec les autres clubs. Nous avons du attendre la 3^e et dernière séance pour assurer notre 2^e place et ce, grâce aux efforts de nos nageurs et surtout de nos nageuses. Nous avons amélioré notre classement par rapport à la saison passée (3^e). Le club d'El-Biar possède désormais un

grand réservoir de jeunes talents, bien que cette compétition était à caractère collectif. Nous avons enregistré l'émergence de talents à l'image des sœurs Rania et Imane Belokbi et Lina Mehdi chez les filles, et Adem Oularbi (brasse) chez les garçons». Chose inhabituelle, l'absence parmi le trio de tête de l'USM Alger qui s'est contentée de la 5^e place avec un total de 10253 pts, en raison du départ massif de ses éléments. Le club usmiste a dû prendre part à cette compétition avec un effectif composé de 80% des nageurs nés en 2007, et issus directement de l'école de natation, ce qui constitue une excellente performance pour l'USMA, au moment où cette compétition est réservée aux nageurs nés en 2006 et 2007, alors que les «autres clubs ont engagé des nageurs nés en 2006», selon l'entraîneur de l'USM Alger.

Compétitions africaines

Fortunes diverses pour les Algériens

■ Les représentants algériens en compétition africaine ont connu des fortunes diverses lors de ces 1/16^{es} de finale des deux compétitions que sont la Ligue des champions d'Afrique et la Coupe de la CAF.

Par Mahfoud M.

Alors, en C1, la JS Saoura s'est imposée sur le score de (2/0), alors que l'USMBA a été tenue en échec à domicile, et le NAHD est revenu avec le nul de son déplacement à l'extérieur. En Ligue des champions, le club sudiste de la JS Saoura s'est imposé face à l'IR Tanger dans ce derby maghrébin qui s'est déroulé au stade du 20-Août de Béchar. Les poulains de Nabil Neghiz ont réalisé une belle opération en scurant à deux reprises, ce qui leur permet de prendre un bonne avance sur leur adversaire du jour, en prévision du match retour. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Amine Hamia (69^e sur penalty) et Konate (80^e) pour la JSS. Le match retour se déroulera le 23 décembre (16h00) au grand stade de Tanger (Maroc). En Coupe de la CAF, l'USM Bel Abbès, détentrice de la Coupe d'Algérie la saison passée, a trouvé toutes les difficultés au stade du 24-Février à Sidi-Bel-Abbès face à la formation nigérienne d'Enugu Rangers et n'a pas trouvé la faille malgré toutes les occasions que ses joueurs se sont procurés tout au long de ces 90 minutes. Ce nul hypothèque sans nul doute les chances de qualification pour l'équipe de la Mekera en pré-



Les Sudistes prennent une bonne option

sion de la manche retour qui aura lieu le 23 décembre prochain. Enfin, le Nasr d'Husseine-Dey est revenu avec le nul de son déplacement à Lusaka en Zambie en damant le pion à la formation des Green Eagles. Les Sang et Or ont résisté tout au long des 90' et ont même raté l'occasion de l'emporter avec des occasions nettes pour Yaïche et

Mouaki en deuxième mi-temps qui ont été vendangées par ces deux joueurs. Les Hussein-Déens devront attendre la manche retour pour s'assurer la qualification pour les 1/16^e de finale-bis, avec une belle option, vu qu'ils joueront devant leurs fans et ne pas trouver de grandes difficultés pour l'emporter. M. M.

Serrar a réussi à l'attirer à l'USMA

Le Libyen El Lafi intéressait trois clubs algériens

Le joueur d'El Itihad de tripoli semblait intéresser de nombreux clubs algériens, avant d'atterrir en fin de compte à l'USM Alger, après que le directeur sportif, Abdelhakim Serrar, a réussi à lui faire signer un contrat de deux ans. Il faut dire que Serrar a su comment le convaincre surtout avec le projet sportif qui lui a présenté, en lui révélant que les «autres clubs ont engagé des nageurs nés en 2006», selon l'entraîneur de l'USM Alger.

l'offre financière de la formation de Soustara était très intéressante aussi. Il faut savoir que les clubs du Mouloudia d'Alger, le Mouloudia d'Oran et le Chabab Ahly Bordj Bou Arréridj le voulaient aussi, eux qui lui ont envoyé une invitation officielle qui est restée sans suite étant donné que le choix du joueur et de son agent était fait, optant pour l'USMA. Il faut savoir que la signature de ce dernier chez le voisin usmiste a créé une certaine polémique avec le MCA, dont le DG, Kamel Kaci Saïd, a affirmé qu'il ne l'intéressait pas et que s'il le voulait il serait convaincu par son coach Adel Amrouche qui

connaît bien le joueur pour l'avoir eu sous sa coupe en sélection libyenne. «Nous n'avons pas volé le joueur au Mouloudia», a commenté Serrar qui a expliqué qu'il a eu des discussions avec le joueur et qu'il a pu le convaincre par le projet sportif qui lui a présenté, ajoutant qu'il ne l'a pas détourné, par exemple, de l'aéroport, alors qu'il se dirigeait vers un autre club. Pour lui, cette polémique n'a pas lieu d'être et qu'il a été toujours respectueux envers tous les autres clubs algériens. M.M.

JS Kabylie

L'ENIEM nouveau sponsor

Un contrat de partenariat et de sponsoring a été signé samedi à Oued-Aïssi (05 km au sud-est de Tizi-Ouzou) entre l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (Eniem) et la JS Kabylie (Ligue 1 Mobilis). Lors de la cérémonie de signature qui s'est déroulée au siège de l'Eniem, les responsables des deux parties ont rappelé

les «relations historiques» entre le club phare de la région et le pionnier de l'électroménager. «La JSK et l'Eniem ont marqué leur époque», a souligné Cherif Mellal, président des Canaris, ajoutant qu'aujourd'hui, ils sont «appelés à écrire une nouvelle histoire commune (...) pour redorer le blason du club et reconquérir la place qu'il n'aurait jamais dû

quitter tant sur le plan national qu'international». Au-delà de «la symbolique forte» de ce nouveau partenariat, les deux parties mettront le cap sur «de nouvelles conquêtes sportives et économiques dans un esprit gagnant-gagnant», a estimé, pour sa part, Djillali Mouazer, P-DG de l'Eniem.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Khashoggi

Guterres juge «essentiel» qu'une enquête «crédible» soit menée

LE SECRÉTAIRE général de l'ONU, Antonio Guterres, a jugé «essentiel» hier qu'une enquête «crédible» soit menée sur le meurtre du journaliste saoudien Jamal Khashoggi, tué le 2 octobre au sein même du consulat de son pays à Istanbul. «Il est absolument essentiel d'avoir une enquête crédible et une punition pour ceux qui en sont coupables», a déclaré M. Guterres lors d'une conférence de presse en marge d'une conférence à Doha («Doha Forum»). Le chef de l'ONU n'a pas précisé s'il souhaitait une enquête internationale dans ce meurtre qui a considérablement terni l'image de l'Arabie saoudite. «Je n'ai pas d'informations spécifiques (sur le meurtre) à l'exception de celles données par les médias», a encore dit M. Guterres. De son côté, le ministre turc des Affaires étrangères a déclaré hier, lors de la même conférence, que l'Arabie saoudite n'avait pas encore partagé d'informations avec son pays à propos du meurtre de Khashoggi. Selon lui, Ryad n'a pas dévoilé ni le nom ni le portrait-robot du «collaborateur» extérieur auquel le corps du journaliste a été confié, selon les autorités saoudiennes. «Nous savons que le corps de Khashoggi a été démembré et sorti du consulat, mais nous ne savons pas où il se trouve et

c'est la question principale à laquelle nous devons répondre», a souligné Mevlüt Cavusoglu. Mardi dernier, la Turquie a indiqué être en discussions avec l'ONU pour une éventuelle enquête internationale sur le meurtre de Jamal Khashoggi. «A ce sujet, nous nous sommes entretenus avec le secrétaire général de l'ONU et avec nos homologues et nous continuons de le faire», avait précisé M. Cavusoglu. Jamal Khashoggi, un éditeur critique du pouvoir de Ryad, a été tué par des agents saoudiens dans le consulat de son pays à Istanbul. La Turquie avait affirmé dans un premier temps ne pas souhaiter d'enquête internationale, privilégiant une coopération directe avec les autorités saoudiennes. Mais Ankara n'a eu de cesse de critiquer le manque de collaboration de Ryad, qui affirme que le meurtre a été commis sans l'accord de ses plus hauts dirigeants. Les autorités saoudiennes ont rejeté une demande d'extradition turque des suspects, parmi lesquels deux proches du prince héritier Mohammed ben Salmane, accusés par Ankara de «faire partie des planificateurs» du meurtre. Les deux hommes, Ahmed al-Assiri et Saoud al-Qahtani, ont été démis de leurs fonctions le 20 octobre.

R. I.

Violence dans les stades

Le MJS appelle les médias à éviter d'attiser les tensions

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a appelé dimanche à Alger les différents médias nationaux à s'autocensurer «s'il le faut», pour éviter d'attiser d'éventuelles tensions susceptibles d'accroître le phénomène de la violence dans les stades. «Je sais que pour un journaliste, c'est presque un sacrilège d'occulter une déclaration fracassante qui pourrait littéralement faire exploser l'audimat. Mais désormais, la raison et le bon sens doivent l'emporter sur cela. Les médias doivent prendre conscience que certains propos qu'ils rapportent, même fidèlement, peuvent accroître le phénomène de la violence, d'où la nécessité de les éviter, quitte à s'autocensurer», a préconisé le MJS à l'occasion du 6e Cours de médecine du sport. «A chaud, un athlète, un entraîneur ou un président de club peut déraiser, en tenant des propos inappropriés qui pourraient inciter à la violence. Mais ce n'est pas pour autant une raison de les rapporter. On peut tuer le poussin dans l'œuf et éviter ainsi d'envenimer la situation», a-t-il ajouté. M. Hattab s'est dit «conscient de l'ampleur de la

tâche» qu'il demande aux journalistes, dont l'objectif est souvent de décrocher un scoop ou un titre accrocheur, pour attirer les lecteurs, les auditeurs et les spectateurs, mais d'après lui «à l'avenir, il faudra songer à placer l'intérêt général du sport national au-dessus de toute autre considération». Toujours dans le cadre de la lutte contre la violence dans les stades, le MJS s'est réuni dernièrement avec les présidents des fédérations des sports collectifs avec l'espoir qu'ils feront passer son message de sensibilisation aux clubs, chacun dans sa discipline respective, et qu'à leur tour, les présidents de club le feront passer aux athlètes et aux supporters. La violence dans les stades est devenue un phénomène récurrent dans le sport national au cours des dernières années, et pas uniquement en football, puisque d'autres disciplines comme le handball et le basket-ball sont touchées. Une situation qui a incité l'Etat algérien à s'impliquer de manière directe dans la lutte contre ce phénomène avec l'ambition de l'éradiquer.

Racim S.

Restrictions des visas pour les Algériens



Louvis

Djalou@hotmail.com

Béjaïa

Deux routes nationales coupées par les citoyens

■ Des habitants de la nouvelle cité 1 200 logements à Remila relevant de la commune de Sidi-Aïch, ont procédé tôt hier matin à la fermeture de la RN 26 reliant Bouira à Béjaïa.

Par Hocine Cherfa

Les manifestants qui ont barricadé la route et paralysé le trafic automobile au grand dam des usagers qui étaient pris au piège en ce début de semaine, réclament l'achèvement des travaux de gaz de ville et la pose d'éclairage public. Ces opérations sont selon eux, gelées depuis plus de quatre années. Ces derniers revendiquent la réalisation d'un réservoir d'eau au profit des habitants de la cité qui souffrent amplement du stress hydrique. L'eau potable ne coule que rarement dans les robinets selon les habitants qui demandent aussi l'aménagement et le bitumage de la route menant à leur cité qui est devenu impraticable après les intempéries. Selon des habitants, «toutes les voies réglementaires ont été épuisées et des promesses ont été faites mais, après plusieurs années d'attente, rien n'a été fait». La RN 9 reliant Béjaïa à Sétif a également été fermée ce matin au trafic routier à hauteur du village Merouaha par des habitants de Kelaâoune, Boussaâda et Tabia, issus de la municipalité de Kherrata. Les mécontents réclament le raccordement de ces villages au gaz naturel. «Nous avons déjà saisi les autorités et nous avons patienté cinq années

entières sans qu'elles ne soient exécutées», déclarent des mécontents. Et d'ajouter : «nous interpellons, aujourd'hui, les autorités centrales du pays afin d'intervenir». Le maire de Kherrata Saïd Hamamine qui intervenait sur la radio hier, a affirmé que «le wali a promis d'inscrire un projet de raccordement de gaz naturel en faveur de ces villages». Une commission mixte a été envoyée dernièrement pour étudier la faisabilité. Notons que des collégiens du

CEM de Merouaha résidant dans le village Tabia avait coupé la RN 09 au niveau de Merouaha la semaine dernière afin de réclamer le transport scolaire et mettre fin à leur calvaire. Ces derniers parcourent plus de 7km depuis leur village jusqu'à Merouaha tous les jours. Ils passent plusieurs heures en route et cela tous les jours, chose qui les épuise et les empêche de se concentrer aux cours.

H. C.

Tizi Ouzou

Profanation d'une stèle de chahid à Yakourène

UNE STÈLE érigée à la mémoire d'un martyr de la révolution à Yakourène (42 km à l'Est de Tizi Ouzou) a fait objet d'actes de vandalisme avant-hier, avons-nous appris de sources locales. La stèle se trouvant au lieu-dit Ighzer-Izougaghène érigée à la mémoire du chahid Mokrane Mohamed Saïd, originaire de la localité voisine, Assif El Hammam relevant de la commune d'Adekar (wilaya de Béjaïa), a subi des dégradations. L'organisation locale des moudjahidine a annoncé qu'elle va porter plainte contre X.

Hamid M.

